



DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT AU COURS DE L'AN 2022

Une personne arrêtée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 14 janvier 2022, à la 10^{ème} transversale, zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Igor Mugisha a été arrêté par des agents du SNR. Selon des sources sur place, ces agents ont d'abord fouillé dans la maison des parents d'Igor Mugisha et ont arrêté la victime bien qu'ils n'ont rien trouvé de compromettant. Selon les mêmes sources, Igor a des liens familiaux avec Béatrice Nizigiyimana¹, une infirmière détenue au bureau du SNR depuis décembre 2021, accusée d'avoir commenté sur l'arrestation et la mort d'Augustin Matata, membre du parti CNL.

Un membre du CNDD-FDD arrêté en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 janvier 2022 indique qu'en date du 4 janvier 2022, vers 6 heures, sur la colline et zone Muyange, commune Nyanza lac, province Makamba, Jean Claude Kamariyagwe, cultivateur, âgé de 55 ans, membre du CNDD-FDD a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, une cartouche du fusil de type Kalachnikov a été retrouvée devant la maison de la victime. Selon les mêmes sources, l'administration locale a renseigné la police de la position de Muyange qui est venue l'arrêter. La victime a été détenue au cachot du commissariat de police de Nyanza-Lac.

Deux personnes arrêtées en commune Shombo, province Karuzi

En date du 17 janvier 2022, sur la colline Gikombe, commune Shombo, province Karuzi, Bigirimana, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 35 ans, originaire de cette colline Gikombe, zone Nyarurambi, commune Shombo et Sylvestre Ndayizeye, membre du même parti, âgé de 28 ans, originaire de la colline et zone Rusi, commune Shombo, province Karuzi, ont été arrêtés par des policiers et sont incarcérés au cachot de la commune. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir endommagé un champ de patates douces appartenant à Déo Saganga. Selon les mêmes sources, Bigirimana a donné son champ qui était exploité par Déo Saganga, membre du parti CNDD-FDD, comme location d'une année, à Sylvestre Ndayizeye et se sont convenus une

¹ L'arrestation de Béatrice Nizigiyimana a été rapportée dans le bulletin Iteka n°Ijambo n° 298

somme de 60.000 fbu pour la saison A et B depuis le mois de septembre 2021. Après, Sylvestre a commencé son projet dès les premières pluies de la saison A mais Déo a porté plainte à la police contre Bigirimana et Sylvestre Ndayizeye. Les victimes ont nié qu'il n'y avait pas de cultures dans ce champ et que les délais d'exploitation étaient expirés.

Une personne arrêtée en commune et province Rumonge

En date du 17 janvier 2022, au quartier Swahili, au chef-lieu de la commune et province Rumonge, Samuel Manirakiza, enseignant à l'ECOFO Islamique, a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la police à Rumonge. Selon des sources sur place, Samuel a été accusé d'avoir diffusé un message-audio critiquant l'organisation d'un test de niveau pour les enseignants. Selon les mêmes sources, dans cet enregistrement audio qui dure 11 minutes, l'enseignant disait que si ce test de niveau devrait avoir lieu, il devrait concerner tous les fonctionnaires de l'Etat à commencer par les hautes autorités du pays.

Six personnes arrêtées en commune et province Rutana

En date du 20 janvier 2022, vers midi, au chef-lieu de province Rutana, Kurumvune, âgé de 60 ans, ex-FAB en retraite, Joseph Niyungeko, Dynamique et trois autres, tous commissionnaires dans cette localité, ont été arrêtés lorsqu'ils participaient à une réunion convoquée par Olivier Nibitanga, Gouverneur de la province Rutana. Selon des sources sur place, des policiers les ont conduits au cachot du poste de police de Rutana et ils ont été accusés de se rebeller contre la décision du Ministre de l'Intérieur interdisant l'activité de commission. Selon les mêmes sources, en date du 22 janvier 2022, après avoir été auditionnés par un magistrat du parquet de Rutana, ils ont été transférés à la prison de Rutana.

Une personne arrêtée en commune et province Rutana

En date du 22 janvier 2022, vers 13 heures, sur la colline Gitaba, commune et province Rutana, Nshimirimana, rabatteur aux arrêts-bus, a été arrêté par des policiers sous l'ordre d'Olivier Nibitanga, Gouverneur de la province Rutana et a été conduit au cachot du poste de police de Rutana. Selon des sources sur place, Nshimirimana a été accusé de violer la décision du Ministre de l'Intérieur interdisant l'activité des commissionnaires.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 24 janvier 2022, sur la colline Kiyange, zone Mugeni, commune Kayogoro, province Makamba, Bonaventure Ndikuriyo alias Bolingo, président de la commission de sécurité du CNL dans cette commune et son ancien compagnon de lutte au sein du mouvement FNL qui venait lui rendre visite à son domicile ont été arrêtés par Pépin Habimana, responsable provincial du SNR de Rutana. Selon des sources sur place, Bonaventure Ndikuriyo répondait à un appel téléphonique d'une personne non identifiée au chef-lieu de la commune Kayogoro. Selon les mêmes sources, les deux personnes ont été menottées et conduites au cachot du commissariat de police à Makamba.

Une personne arrêtée en commune Shombo, province Karuzi

En date du 24 janvier 2022, sur la colline Butwe, commune Shombo, province Karuzi, le prénommé Zabulon, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 26 ans, a été arrêté et conduit au cachot communal de la police par des policiers. Selon des sources sur place, Zabulon et sa famille sont allés aux cérémonies de remise de la dot chez les parents de Vumilia, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 23 ans où ils ont été servis un poulet sans gésier et ils ont refusé de manger. Quelques jours après, Zabulon a demandé à sa fiancée de lui apporter un coq pour se réconcilier mais Vumilia qui était déjà enceinte en a refusé. Selon les mêmes sources, par après, Vumilia qui était menacée d'expulsion du toit familial par ses parents est allée chez son fiancé pour lui demander de l'épouser mais Zabulon a refusé arguant que sa maison est encore en construction. Après ce refus, Bukuru et Joël, tous Imbonerakure ont tabassé Zabulon et il a été évacué vers l'hôpital. Il a pris le large vers la Tanzanie par après et il est revenu en date du 22 janvier 2022.

Vingt personnes arrêtées en commune Matana, province Bururi

En date du 2 février 2022, au quartier Bisekuye, commune Matana, province Bururi, vingt personnes ont été arrêtées par la police alors qu'elles se trouvaient dans une chambre de prière. Selon des sources sur place, elles ont été conduites au cachot du poste de police à Matana pour des raisons d'enquête.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 23 janvier 2022, à Magara, commune Bugarama, province Rumonge, Marie Nintunze, représentant du parti CNL dans cette commune et un autre membre de ce parti, ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat de police à Rumonge. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de collaborer avec des mouvements rebelles. Selon les mêmes sources, ils ont été arrêtés après une fouille perquisition à leur domicile mais aucun objet compromettant n'a été trouvé.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 23 janvier 2022, au chef-lieu de la zone Magara, commune Bugarama, province Rumonge, Sylvie Nyandwi, membre du parti CNL, âgée de 60 ans, a été arrêtée et conduite au cachot du commissariat provincial de police à Rumonge. Selon des sources sur place, elle a été accusée de collaborer avec des groupes armés.

Une femme arrêtée en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 22 février 2022, sur la colline et commune Rusaka, province Mwaro, Spès Nizigama a été arrêtée par des policiers. Selon des sources sur place, la veille vers 19 heures, deux comptables communaux sont allées chez la victime dans son cabaret sis sur la sous-colline Gihini de la même colline, pour lui demander de payer la taxe annuelle de 30 000 fbu et la victime leur a répondu qu'elle n'a pas cet argent mais qu'elle payerait le lendemain. Selon les mêmes sources, ces comptables ont fermé son cabaret et le lendemain, vers 6 heures, des policiers l'ont arrêtée et l'ont conduite au cachot de la commune Rusaka. Elle a été libérée après avoir payé une somme de 150 000 fbu sur l'ordre de Carine Kaneza, administrateur de cette commune.

Deux personnes arrêtées en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 février 2022 indique qu'en date du 27 février 2022, vers 19 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Antoine Rufyiri, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 47 ans, résidant sur cette colline, a été arrêté et détenu au cachot du poste de police. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir acheté des matériaux de construction (des tubes et des tôles) volés par un veilleur de l'ECOFO Buhiga III et ces matériaux étaient destinés à la construction des toilettes de cette école. Selon les mêmes sources, lors d'un interrogatoire chez un OPJ, ce veilleur qui a été aussi arrêté, a accepté qu'il ait vendu seulement 4 tubes qu'il avait reçus du directeur de cette école, Landry Munezero, représentant communal de la milice Imbonerakure à Buhiga. Ce veilleur a indiqué que ce directeur venait pendant la nuit avec une garde des membres de la milice Imbonerakure, ouvrait un stock de matériaux et en emportait autant qu'il voulait.

Une personne arrêtée au chef-lieu de la province Cankuzo

En date du 10 mars 2022, le matin, au chef-lieu de la province Cankuzo, Anatole Karambumba, agent du CDFC à Cankuzo, a été arrêté et détenu au cachot du commissariat de police de Cankuzo par le commissaire communal de police sur l'ordre du Gouverneur de la province Cankuzo. Selon des sources sur place, il a été accusé de n'avoir pas participé aux travaux d'entretien de la RN 13 et à une réunion dirigée par le premier vice-président du sénat, Honorable Denise Ndayaye en visite dans cette province. Selon les mêmes sources, Anatole Karambumba a animé une formation aux bénéficiaires du projet SOPRAD, à Kabeza Motel. Anatole a été libéré le matin du 11 mars 2022.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Giharo, province Rutana

En date du 27 février 2022, dans la localité appelée Kurubaho, commune Giharo, province Rutana, Raphaël, membre du parti CNL, résidant sur la colline Mugondo, commune Mpinga-Kayove, de cette même province a été arrêté et malmené par des Imbonerakure sur l'ordre de Violette Niyukuri, responsable du parti CNDD-FDD sur la sous-colline Musenyi, colline Butezi de la même commune. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure l'ont accusé de porter un tricot du parti CNL et l'ont obligé de l'enlever arguant qu'ils n'ont pas besoin de voir des membres du parti CNL sur la colline Butezi mais il a refusé. Par après, ils l'ont conduit chez Vincent Butoyi, chef de colline et l'ont retenu toute la journée. Ils l'ont libéré après avoir donné deux bidons de bière de banane.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en province Rutana

En date du 19 mars 2022, le matin, à la PJ Rutana, au chef-lieu de la province Rutana, Oscar Condayisavye, Jean Bosco Ngeziminwe, Eric et Jean Marie Ndaribike, tous membres du parti CNL, résidant dans la commune Giharo, ont été détenus. Selon des sources sur place, ils ont eu des menaces d'emprisonnement de la part des Imbonerakure Damas Ntibahezwa alias Kibezi, responsable des Imbonerakure dans la zone Butezi ; Bosco Ciza, responsable du parti CNDD-FDD sur la colline Butezi; Vincent Butoyi, chef de colline Butezi ; Elias Nikozubakwa et Jean Baptiste Ntibatingeso sur l'ordre de Sylvain Nzikoruriho, responsable provincial du parti CNDD-FDD en province Rutana et Rénovat Hakizimana, responsable du parti CNDD-FDD en commune Giharo. Ils étaient accusés d'être des proches de Nderenganya, responsable communal du parti

CNL, qui a été arrêté et détenu à la prison de Rutana. Suite à ces menaces, ces quatre membres du parti CNL ont pris le large vers la Tanzanie en date du 15 mars 2022 mais ils y ont été arrêtés sur la demande de Sylvain Nzikoruriho et Renovat Hakizimana. Ils ont été rapatriés en passant par la commune Mabanda et ont passé la nuit au poste de police à Makamba avant d'être transférés au cachot de la PJ Rutana dans la matinée du 19 mars 2022.

Vingt fidèles de l'Eglise EUSEBU arrêtés en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 14 mars 2022, vingt fidèles de l'Eglise EUSEBU ont été arrêtés par l'administrateur communal de Nyanza-lac, Goreth Irankunda en collaboration avec le commissaire provincial de police à Makamba et ont été conduits au cachot du commissariat de police de Nyanza-lac. Selon des sources sur place, ces arrestations ont fait suite aux contestations de ces fidèles de l'Eglise EUSEBU contre l'investiture de 64 nouveaux pasteurs par le premier pasteur Laban Barankunda, en remplacement de ceux qui étaient démis de leurs responsabilités en date du 13 mars 2022. Ces contestations ont été signalées dans les zones de Nyanza-lac, Muyange, Kazirabageni, Kabonga et Mukungu. Les succursales de Mvugo, Kiderege, Muyange 2, Mugerama, Kabonga, Biniganyi et Nyamugari ont été fermées car les fidèles s'y sont présentés pour manifester contre l'investiture de ces nouveaux pasteurs. Selon les mêmes sources, l'administrateur de la commune Nyanza-lac qui est fidèle de cette église avait pris part à ces cérémonies d'investiture.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural

En date du 23 mars 2022, vers 16 heures, sur la colline Tenga local, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Ernest Bigirimana, membre du parti CNL, a été arrêté par Alexis Ndayikengurukiye alias Nkoroka, cadre du SNR. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au cachot du SNR à Bujumbura Mairie, tout près de la Cathédrale Régina Mundi.

Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural

En date du 24 mars 2022, sur la colline Kinyinya III, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural, Ramadhan Ndayiziga a été arrêté par Bernard Mbonimpa alias Menge, agent du SNR. Selon des sources sur place, la victime a été embarquée à bord d'un véhicule double cabine. Les mobiles de son arrestation restent inconnus. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au cachot du SNR à Bujumbura Mairie, tout près de la Cathédrale Régina Mundi.

Une personne arrêtée en commune et province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 mars 2022 indique qu'en date du 18 mars 2022, au quartier Commercial, au niveau de la RN 13, au chef-lieu de la province Cankuzo, Vital Ntawumbabaye, commerçant au centre urbain de Cankuzo, a été arrêté à son domicile et a été conduit au cachot du commissariat provincial de police par Désiré, commissaire communal de police à Cankuzo. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir creusé devant son cabaret un trou servant de fosse septique. Vital habite dans une maison jumelée avec le cabaret. Selon les mêmes sources, ce commissaire a exigé à Vital de lui donner une somme de 100.000 fbu pour être libéré mais Vital a négocié jusqu'à 70.000 fbu et le commissaire en a refusé. Vital a fait recours au Procureur de la République à Cankuzo, Ferdinand Bazikwankana qui l'a libéré en date du 21 mars 2022 mais il l'a exigé de fermer le trou et de payer à la commune une amende de 10.000 fbu.

Vingt-deux membres du parti CNL arrêtés en commune Bukemba, province Rutana

En date du 23 mars 2022, sur la colline et zone Gihofi, commune Bukemba, province Rutana, Arnauld Gakiza, âgé de 26 ans, membre du parti CNL, a été arrêté à Gihofi et a été conduit au cachot du commissariat communal de police à Bukemba par l'administrateur de cette commune en l'accusant d'appartenir à un mouvement rebelle. Selon des sources sur place, juste après cette arrestation, des policiers ont pris son téléphone, ont consulté ses appels et ont appréhendé un nommé Congera avant d'arrêter 20 autres membres de ce même parti. Tous ont été conduits au cachot du commissariat communal de Bukemba. Selon les mêmes sources, en date du 24 mars 2022, Gakiza et Congera ont été transférés à un cachot de Bujumbura Mairie par des agents du SNR.

Deux personnes arrêtées en commune et province Makamba

En date du 27 mars 2022, vers 16 heures, sur la colline et zone Gitaba, commune et province Makamba, Emmanuel, responsable chargé de la distribution des fertilisants en cette zone et une magasinière ont été arrêtés par un OPJ. Selon des sources sur place, ces personnes ont été accusées du détournement d'environ une demi-tonne de fertilisants. Selon les mêmes sources, elles ont été conduites au cachot du commissariat communal de police à Makamba.

Deux pasteurs arrêtés en commune Nyanza-lac, province Makamba

Dans la nuit du 2 avril 2022, au chef-lieu de la commune Nyanza-lac, province Makamba, Joël Gihimbare, deuxième pasteur de l'église EUSEBU et Ezéchiel Bujeri, pasteur de la même église, tous de la mission de Nyanza-lac, ont été arrêtés par des policiers accompagnés par des agents du SNR à Nyanza-lac et conduits au cachot du commissariat de police de Nyanza-lac. Selon des sources sur place, ils ont été arrêtés après l'assassinat dans la localité de Ruziba, zone Kanyosha, Bujumbura Mairie, de Jean Gordien Niyungeko représentant légal de la même église et de Salvator Nzambimana, pasteur de la même église aux États-Unis. Selon une source au sein de cette même église, Jean Gordien Niyungeko soutenait le camp du premier pasteur Laban Barankunda en opposition à Joël Gihimbare et Ezéchiel Bujeri. Des policiers ont encerclé les domiciles de ces pasteurs depuis la nuit avant de les interpeller. Après cette arrestation, en zone Kazirabageni, les fidèles de cette Eglise ont déplacé des chaises pour empêcher les partisans de Laban Barankunda à célébrer la messe ; à Buheka les fidèles se sont présentés munis de banderoles avec des messages contre le premier pasteur de la mission de Nyanza-lac, Laban Barankunda mais les portes de l'église étaient fermées et aucun pasteur ne s'y est présenté. En zone Kabonga de cette même commune, les activités dominicales n'ont pas eu lieu aussi. Des fidèles hostiles au camp de Laban s'étaient préparés pour empêcher la célébration de la messe. Rappelons que depuis novembre 2021, la crise du leadership au sein de cette église a éclaté dans la mission de Nyanza-lac. Quatre pasteurs de cette église dont Joël Gihimbare et Ezéchiel Bujeri avaient été arrêtés depuis janvier dernier avant de les libérer.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 30 mars 2022, au centre Kigina, colline Ngara, commune Kayokwe, province Mwaro, un prénommé Eric, commerçant, membre du parti CNL, a été arrêté par le responsable provincial du SNR de Mwaro, Eliphase. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir engrossé une fille de 24 ans. Selon les mêmes sources, cette fille considérée comme victime a cependant nié les faits

en indiquant au chef du SNR qu'elle pouvait porter plainte si elle avait été violée. Eric a été victime d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD.

Huit personnes arrêtées en commune Buyengero, province Rumonge

En date du 29 mars 2022, vers 15 heures, sur la colline Karambi, commune Buyengero, province Rumonge, Juvenal Barinzigo, Jean Nyabenda, Jean Nahimana, Sylvestre Nyabenda, Kabura, Minani, Matthieu et Rénovat ont été arrêtés par des policiers et ont été conduits au cachot de la police de Buyengero. Selon des sources sur place, les victimes sont parmi des habitants de cette colline qui réclamaient le paiement des indemnités de leurs champs et de leurs maisons endommagés suite aux travaux de l'aménagement d'une route menant vers les sites du projet de la centrale hydro-électrique Jiji-Murembwe, depuis septembre 2021. Selon les mêmes sources, ils ont été libérés, le lendemain.

Une femme arrêtée à la place de son mari membre du parti CNL en commune et province Rutana

En date du 30 mars 2022, vers 6 heures du matin, à la sous-colline Karindo II, colline, commune et province Rutana, Suavis Ndayisenga, enceinte de 8 mois, enseignante à l'ECOFO Nyarubere, DCE Rutana, membre du parti CNL, a été arrêtée et conduite au cachot du commissariat provincial par Pépin Habimana, responsable provincial du SNR à Rutana, accompagné par le secrétaire communal du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, elle a été arrêtée à la place de son mari, Gilbert Sinamenye, enseignant à l'ECOFO Mwayi, membre du parti CNL. Celui-ci était accusé d'être un rebelle et il avait déjà quitté la maison très tôt le matin, à 5 heures. Rappelons que 22 autres membres du parti CNL avaient été arrêtés en date du 23 mars 2022, dans cette même province en les accusant d'être des rebelles. La santé de cette femme s'est détériorée et elle a été sortie du cachot pour être alitée à l'hôpital de Rutana.

Une personne arrêtée en commune Songa, province Bururi

En date du 7 avril 2022, au chef-lieu de la commune Songa, province Bururi, Samson Vyuzura, préfet de discipline au Lycée communal de Ruvumvu a été arrêté par la police puis conduit au cachot de la police de cette même commune. Selon des sources sur place, la victime est soupçonnée de complicité de vol d'un cahier des points de suivi de l'éducation des élèves. Selon les mêmes sources, suite au vol de ce cahier, la proclamation des résultats du deuxième trimestre au même Lycée prévue en date du 8 avril 2022 n'a pas eu lieu. Selon les mêmes sources, un mauvais climat règne entre Rénovat Ndayizeye, directeur de cette école et une partie de son personnel dont Samson Vyuzura pour avoir dénoncé le monnayage des points à ce Lycée communal de Ruvumvu.

Six personnes arrêtées en commune Kibago, province Makamba

En date du 9 avril 2022, sur la colline Mbizi, commune Kibago, province Makamba, six personnes dont un chef de ménage et son épouse ayant un bébé de moins d'une année, ont été arrêtés par le commissaire provincial accompagné par le responsable du SNR en province Makamba et des policiers. Selon des sources sur place, ils ont été détenus au cachot du commissariat communal de police à Makamba. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés de participer aux mouvements armés.

Deux filles arrêtées en commune et province Bururi

En date du 15 avril 2022, sur la colline Nyagwaga, zone Bamba, commune et province Bururi, Gloriose Ndayipfukamiye et Thierry Niyogusenga ont été arrêtées par des policiers à la place de leur frère Japhet Nizonkiza. Selon des sources sur place, ce dernier était accusé de cultiver du chanvre à son domicile. Des policiers ont détruit une plantation de chanvre en collaboration avec l'administrateur communal Félix Niyongabo. Selon les mêmes sources, ces deux filles ont été conduites au cachot du commissariat provincial de Bururi pour des raisons d'enquête après que leur frère ait pris le large.

Deux responsables de Kira Hospital arrêtés en commune Muha, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 avril 2022 indique qu'en date du 1^{er} avril 2022, à l'hôpital Kira Hospital-Swiss Clinic, commune Muha, Bujumbura Mairie, Docteur Christophe Sahabo, directeur de cet hôpital et Jean David Pillot, président du Conseil d'Administration, de nationalité française, ont été arrêtés par des agents du SNR, dans leur bureau dirigés par Alfred Innocent Museremu, chef du renseignement intérieur. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cahot du SNR à Bujumbura Mairie, tout près de la Cathédrale Regina Mundi. Selon les mêmes sources, après son arrestation, Docteur Christophe Sahabo a été contraint, étant au cachot, de signer une lettre de démission et en même temps, une autre lettre du Conseil d'administration a été publiée sur les réseaux sociaux en accusant cette victime de malversation. Quant à Jean David Pillot, il a été libéré le lendemain et a été intimé l'ordre de quitter le Burundi immédiatement tandis que l'autre est toujours gardé dans ce cachot jusqu'à ce jour.

Sept membres du parti CNL dont une femme arrêtés en commune Kiremba, province Ngozi

En date du 26 avril 2022, sur la colline Ruyumpu, commune Kiremba, province Ngozi, Pierre Mpawenimana chef de cette colline, sa femme Daphrose Nahimana, Pierre Girukwishaka, Venant Habarugira, André Ndagijimana, Jean Nsabimana et Pascal Nyabenda, tous membres du parti CNL, originaires de cette colline, ont été arrêtés et conduits au cachot de la PJ Ngozi par des membres de la milice Imbonerakure accompagnés par des policiers. Selon des sources sur place, un groupe de membres de la milice Imbonerakure dont Salvator Manariyo, Pascal de cette colline demandaient illégalement une amende de 100 000 fbu à Gérard Ndayisaba. Un groupe d'autres Imbonerakure sont venus et ont commencé à tabasser le chef de colline. Selon les mêmes sources, plusieurs membres de ces deux partis politiques sont arrivés sur les lieux et se sont affrontés, de 17 heures à 1 heure du matin, du 25 au 26 avril 2022.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 3 mai 2022, au poste de police de la zone Gatwe, commune Kayogoro, province Makamba, Lucien Sakubu et son petit frère René Niyongirako, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et conduits au cachot de ce poste, par un OPJ alors qu'ils allaient porter plainte contre des Imbonerakure qui leur avaient volé une somme de plus de 300 000 fbu lors d'une embuscade. Selon des sources sur place, en date du 2 mai 2022, vers 22 heures, sur la colline Nyantakara, zone Bigina, commune Kayogoro, province Makamba, ces deux victimes sont tombées dans une embuscade tendue par une quinzaine de membres de la milice Imbonerakure dont Niyonkuru, Zalbabert, Munezero dirigés par Fanuel Ndayishimiye, chef de colline Nyantakara. Selon les

mêmes sources, certains responsables du parti CNDD-FDD et des administratifs à la base avaient déjà planifié d'éliminer Lucien Sakubu en l'accusant de dénoncer les abus commis par certains responsables de cette localité.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 5 avril 2022, sur la colline et commune Rusaka, province Mwaro, Mélance Ndayizeye et Dieudonné, tous membres du parti CNL ont été arrêtés et conduits au cachot du parquet par des policiers. Selon des sources sur place, en date du 4 mai 2022, vers 20 heures, sur cette même colline, Mélance s'était disputé avec Clovis, chef des Imbonerakure dans son cabaret. Cet Imbonerakure avait provoqué Mélance et lui a jeté une bouteille vide et Mélance a blessé Clovis avec la même bouteille au niveau de la tête. Selon les mêmes sources, Clovis a été conduit au CDS Rusaka pour les soins de santé. Le lendemain, l'administrateur de la commune Rusaka et le 1^{er} secrétaire communal du parti CNDD-FDD ont organisé une réunion de pacification auprès de la population.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 19 mai 2022, vers 6 heures du matin, sur la colline et zone Rutonganikwa, commune Buhiga, province Karuzi, le nommé Ciza, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 61 ans, a été arrêté et conduit au cachot de la police à Buhiga. Selon des sources sur place, il a été accusé d'être féticheur, de tuer des gens et de les manger. Selon les mêmes sources, la police a mené une fouille perquisition chez lui où seuls mais des médicaments traditionnels ont été trouvés. Les habitants de cette colline avaient passé toute la nuit rôdant autour de sa maison pour l'empêcher de s'évader en attendant l'arrivée de la police et ils allaient le brûler dans sa maison n'eût été l'intervention des représentants collinaires.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Muramvya

En date du 3 juin 2022, sur la colline Masango, commune et province Muramvya, Fidèle Manirakiza, membre du parti CNL, commerçant grossiste des produits BRARUDI, a été arrêté et conduit au cachot communal de la police de Muramvya. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir réceptionné des produits BRARUDI dans son dépôt à 4 heures du matin, par l'administrateur communal, Espérance Nduwimana qui s'est rendue sur les lieux accompagnée par des policiers. Ces policiers ont saisi 32 casiers de primus et 82 casiers de la bière Nyongera sur l'ordre de cette autorité communale. Selon les mêmes sources, les boissons avaient été cependant réceptionnées à 18 heures et il s'agit d'un montage contre lui par des membres de la milice Imbonerakure pour l'empêcher d'exercer son commerce.

Un responsable collinaire du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 10 juin 2022, vers 8 heures du matin, tout près du poste de police appelé chez Hassan, sur la 14^{ème} transversale Kirekura, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Samson Nyandwi, photographe et responsable du parti CNL sur la colline Nyabunyegeri, de la même zone et commune a été arrêté par des Imbonerakure dont Nduwimana, responsable des Imbonerakure sur la 14^{ème} transversale Kirekura, Jean Pierre Karihanze, responsable du parti

CNDD-FDD sur cette même colline et les Imbonerakure Nestor et Nshimi. Selon des sources sur place, Samson Nyandwi a été conduit à la permanence du parti CNDD-FDD sur cette colline et il a été accusé d'être en possession des effets militaires mais en vain. Selon les mêmes sources, la victime a été par la suite conduite au poste de police de Kirekura puis au cachot du poste de police de la zone Rubirizi. En date du 11 juin 2022, vers 14 heures, Samson a été embarqué à bord d'un véhicule de type TI I 3077 A par Djuma Ramadhan, agent du SNR vers le cachot du SNR à Bujumbura Mairie, tout près de la cathédrale Regina Mundi.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Matana, province Bururi

En date du 10 juin 2022, vers 16 heures, au chef-lieu de la commune Matana, province Bururi, Venuste Ndiokubwayo et Léonidas, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et conduits à la permanence du parti CNDD FDD par un groupe des membres de la milice Imbonerakure dont Watara et Samuel responsable des jeunes Imbonerakure en commune Matana. Selon des sources sur place, ces deux membres du parti CNL ont été libérés après quelques temps grâce à l'intervention de l'administrateur de la commune Matana, Dieudonné Nkuzimana.

Six personnes arrêtées en commune Matana, province Bururi

En date du 10 juin 2022, au parking du chef-lieu de la commune Matana, province Bururi, Dieudonné Manirambona, originaire de la commune Bwambarangwe et Astère Ndayikengurukiye, Kévin Mbonimpa, Augustin Niyuhire, Olegue Hategeka, Bernard Butoyi tous de Matana ont été arrêtés par la police et conduits au cachot du commissariat communal de Matana. Selon des sources sur place, ces six personnes étaient soupçonnées d'être des rabatteurs au parking Matana.

Une personne arrêtée en commune Bwambarangwe, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 juin 2022 indique qu'en date du 3 juin 2022, sur la colline Budahunga, commune Bwambarangwe, province Kirundo, Eric Ndayishimiye, ingénieur de construction, a été arrêté et conduit au cachot communal de Bwambarangwe par Kinyoni, administrateur de cette commune en l'accusant de n'avoir pas payé une somme de 1.900.000 fbu des tâcherons et de main-d'œuvres et de ne pas respecter ses ordres. En date du 13 juin 2022, il a été transféré au cachot du parquet Kirundo. Selon des sources sur place, la victime s'était présentée plusieurs fois au bureau de l'administrateur pour demander sa régularisation de 14 millions pour les activités de construction du Centre de Lecture et d'Animation Culturelle de Bwambarangwe mais en vain. En date du 25 mai 2022, Eric avait été convoqué par l'administrateur et a été menacé de payer ces frais de tâcherons et de main-d'œuvre avant d'être régularisé par la commune.

Quinze fidèles de l'église EUSEBU arrêtés en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 15 juin 2022, vers 11 heures, en zone Kazirabageni, commune Nyanza-lac, province Makamba, quinze fidèles de l'église EUSEBU ont été arrêtés par des policiers alors qu'ils venaient de l'église. Selon des sources sur place, quatorze fideles ont été arrêtés par la police dans une succursale du chef-lieu de la zone Kazirabageni et un autre fidèle à la succursale de Ngabwe. Selon les mêmes sources, lors de sa visite dans cette province, le chef de l'état avait interpellé ces fidèles à prier ensemble en attendant que les conflits au sein de cette église trouvent des solutions. Ainsi, ces fidèles répondaient alors à l'appel du chef de l'état qui les ordonnait de prier ensemble. Ces

fidèles ont été conduits au cachot du commissariat communal de police de Nyanza-lac pour des raisons d'enquête.

Un commerçant arrêté en commune Rugombo, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 juin 2022 indique qu'en date du 16 juin 2022, au chef-lieu de la commune Rugombo, province Cibitoke, James Ngendakumana, commerçant du sucre, a été arrêté par des policiers sur l'ordre de Gilbert Manirakiza, administrateur communal de Rugombo. Selon des sources sur place, James a été accusé de vendre du sucre à 2500 fbu par kilogramme, un prix fixé par l'Etat. Selon les mêmes sources, l'administrateur communal de Rugombo en collaboration avec d'autres commerçants grossistes du sucre en province Cibitoke se sont convenus de vendre le sucre à un prix compris entre 7000 et 8000 fbu le kilogramme. James a été conduit au cachot du poste de police de la commune Rugombo. Il a été libéré en date du 17 juin 2022, sous condition d'accepter de revoir à la hausse lui-même le prix du sucre comme les autres commerçants. Signalons qu'au cours du mois de juin 2022, la commune de Rugombo avait reçu 5 tonnes du sucre qui ont été vendus à un prix exorbitant par des commerçants grossistes et détaillants ainsi que des propriétaires des petites unités de transformation des jus et des boulangeries, tous agissent en complicité avec l'administrateur de Rugombo.

Une personne arrêtée en commune Bukemba, province Rutana

En date du 21 juin 2022, vers 10 heures, au chef-lieu de la commune Bukemba, province Rutana, Didace, vétérinaire communal de Bukemba, résidant au chef-lieu de la province Rutana, a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de Bukemba accusé d'autoriser la consommation de la viande d'une vache morte. Selon des sources sur place, c'était après avoir constaté que la vache n'avait pas la maladie qu'il a donné l'autorisation de consommer la viande de bête. Il a été relaxé le même jour après avoir été entendu par l'OPJ. Cependant, le Gouverneur de la province Rutana, Olivier Nibitanga a par après ordonné à la police de Bukemba de réarrêter Didace et de le conduire au cachot du commissariat communal de Gihofi. Selon les mêmes sources, en date du 24 juin 2022, Didace a été écouté par le procureur de la République à Rutana et il a été libéré. Signalons qu'en date du 31 mai 2022, Déo-Guide Rurema, Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage avait interdit la consommation de la viande d'un animal déjà contaminé et que pour la viande du bétail indemne, la consommation de sa viande n'est pas interdite

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 27 juin 2022, vers 8 heures, sur la colline 13^{ème} transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Juvénal Ntamarerero, membre du parti CNL, originaire de la province Cibitoke, résident sur cette colline, a été arrêté par Gaston Singora, chef de cette zone. Selon des sources sur place, sur cette même transversale, la victime a été embarquée et conduite au cachot du SNR situé tout près de la cathédrale Regina Mundi, zone Rohero, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, par Salvator Ihorihoze, responsable du SNR en province Bujumbura rural, à bord de son véhicule. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée d'avoir participé à Cibitoke à la célébration du troisième anniversaire du parti CNL dont les festivités ont été rehaussées par Honorable Agathon Rwasa, Représentant légal dudit parti.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Busoni, province Kirundo

En date du 29 juillet 2022, sur la colline Rwibikara, au centre de Bishisha, commune Busoni, province Kirundo, le prénommé Rémégie, secrétaire communal du parti CNL, a été arrêté à son domicile, par une autorité militaire non identifiée et a été conduit à bord d'un véhicule militaire pick-up vers un endroit inconnu. Selon des sources sur place, en date du 30 juillet 2022, il a été retrouvé au cachot du parquet de Kirundo. Selon les mêmes sources, Rémégie n'a ni droit aux visites de sa famille ni de ses amis.

Vingt-huit fidèles d'Eusebie arrêtés en commune et province Kirundo

En date du 30 juillet 2022, au quartier Nyange-Bushaza, commune et province Kirundo, vingt-huit fidèles d'Eusebie ont été arrêtés et conduits au cachot de la PJ Kirundo après avoir été entendus par le commissaire provincial de police, Jean-Marie Kabura et l'administrateur communal, Viateur Habimana. Selon des sources sur place, ils étaient en train de prier dans une maison appartenant à Gatsembe. Selon les mêmes sources, cette maison avait été louée comme une maison d'habitation.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 26 juillet 2022, sur la colline Kayogoro, zone Mugeni, commune Kayogoro, province de Makamba, Bonaventure Ndikuriyo alias Bolingo et le nommé Nzirubusa ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat communal de police à Kayogoro, sur l'ordre de Daniel Hakizimana, chef de zone Mugeni. Selon des sources sur place, les deux membres du parti CNL ont été interceptés au moment où ils participaient aux travaux de construction d'une maison qui sera utilisée comme une permanence zonale du parti CNL à Mugeni.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 28 juillet 2022, sur la colline et commune Kayogoro, province de Makamba, Longin Ndereyimana, membre du parti CNL, a été arrêté par Antoine Ndayiragije, administrateur de la commune Kayogoro. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot du commissariat communal de la police à Kayogoro. Selon les mêmes sources, il a été accusé d'avoir participé à la construction d'une permanence.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 26 juillet 2022, dans la zone Mugeni, commune Kayogoro, province Makamba, Ézéchiel Nzisabira, cultivateur, âgé de 40 ans, a été arrêté par la police du commissariat de Kayogoro accusé d'avoir prêté sa parcelle au comité zonal du parti CNL pour y ériger un bureau de la permanence. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot du commissariat de police à Kayogoro. Selon les mêmes sources, Daniel Hakizimana, chef de zone Mugeni est à l'origine de cet incident car il a suspendu les activités de construction de ce bureau avant d'appeler des policiers pour l'arrêter.

Un journaliste arrêté en commune Bugarama, province Rumonge

Dans l'avant-midi du 29 juillet 2022, au siège de la radio communautaire Magara « Times FM », commune Bugarama, province Rumonge, Juma Ali, journaliste de cette radio, a été arrêté par OPJ de la commune Bugarama. Selon des sources sur place, Juma Ali était allé avec certains de ses

collègues réclamer 4 mois de salaire d'impayés. Les responsables de cette radio lui avaient fixé plusieurs rendez-vous auxquels ils n'avaient pas donné une suite favorable. Selon les mêmes sources, neuf journalistes de cette radio avaient suspendu leurs activités il y avait environ 3 mois, exigeant d'être préalablement payés les 8 mois d'impayés de salaires qui ont été par après réduits à 4 mois depuis le 25 mai 2022.

Une personne arrêtée en commune Giharo, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 juillet 2022 indique qu'en date du 21 juillet 2022, au marché de Giharo, province Rutana, Gervais Bigirimana alias Wihungurura a été arrêté par des agents du SNR de cette province. Selon des sources sur place, il a été menotté au niveau des bras et des jambes en l'accusant d'être en possession de faux cachets. Cependant, il a été accusé d'être derrière le rebondissement de l'affaire du viol d'A., mineure de Giharo par Sylvain Nzikoruriho, Secrétaire provincial du parti CNDD-FDD à Rutana. Selon les mêmes sources, Gervais Bigirimana a été conduit au cachot du SNR à Rutana.

Une personne arrêtée en province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 juillet 2022 indique qu'en date du 22 juillet 2022, en province Ruyigi, Joël, anesthésiste à l'hôpital de Ruyigi a été arrêté et a été conduit par la police à la prison de Ruyigi. Selon des sources sur place, il a été accusé d'un vol de médicaments, mais de l'autre côté on voit que c'est une fausse accusation. Tout le personnel soignant a été saisi pour signer un document attestant que Joël a volé. Les médicaments ont été fouillés et retrouvés dans son sac à dos. L'accusé a dit que c'est un complot contre lui et que c'est quelqu'un d'autre qui a volé ces médicaments et les a mis dans son sacochette au moment où ce dernier avait été déposé par terre et la preuve en est qu'on y a même trouvé des médicaments auxquels la victime n'avait pas droit de réquisitionner car on les trouve dans le bloc opératoire et il y a un infirmier qui en fait le suivi lors de l'opération.

Une personne arrêtée en province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 juillet 2022 indique qu'en date du 20 juillet 2022, en province Ruyigi, Longin, électricien de l'Hôpital. Rural de Ruyigi a été arrêtée. Selon des sources sur place, il a été accusé d'un vol d'un microscope. Selon les mêmes sources, la date exacte de ce vol n'a pas été précisée car le constat a été fait après l'arrestation.

Un enfant âgé de 14 ans arrêté en commune et province Muramvya

En date du 14 juillet 2022, sur la sous-colline Kimanuko, colline Musagara, commune et province Muramvya, Kenny Irangabiye, âgé de 14 ans, a été arrêté et conduit au cachot par des policiers. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir volé une somme de 40 000 fbu chez son voisin Joachim Kanzoya. Ses parents rejettent les accusations mais ils disent que l'origine de cette arrestation est liée à un conflit avec Kanzoya.

Une femme arrêtée en commune et province Rumonge

En date du 11 juillet 2022, sur la colline Gashasha, commune et province Rumonge, Spès Mpawenayo a été arrêtée et a été conduite au cachot de la police à Rumonge. Selon des sources

sur place, cette arrestation a eu lieu après qu'à son domicile il ait été trouvé une vache abattue vers 21 heures.

Deux personnes arrêtées en commune Kabarore, province Kayanza

Dans la nuit du 6 au 7 août 2022, vers 19 heures, sur la colline Dusasa, commune Kabarore, province Kayanza, Samson Sibomana, âgé de 17 ans et Siméon Mwizararangwa, âgé de 23 ans, ont été arrêtés par la police. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir caché dans leurs ménages 5 bidons de carburant de type mazout en provenance du Rwanda. Selon les mêmes sources, ils ont été conduits au cachot communal puis transférés le lendemain au commissariat de police.

Vingt-quatre membres du parti CNL arrêtés par des Imbonerakure en province Kirundo

En date du 14 août 2022, au centre de négoce de Munzenze-Mpuzamahanga, colline Murama, commune et province Kirundo, un groupe d'Imbonerakure commandés par un certain Kigamba, a arrêté les membres du CNL (des danseurs intore) qui se rendaient à Kirundo dans les cérémonies du 3^{ème} anniversaire de leur parti. Selon des sources sur place, ils ont passé 3 heures alors qu'ils avaient la permission et il a fallu l'intervention des militaires du camp Mutwenzi pour débloquer la situation. Selon les mêmes sources, le matériel de ces danseurs intore qui avaient été confisqué par ces Imbonerakure n'est pas encore retrouvé.

Une fille arrêtée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 17 août 2022, sur la colline Bukeye, commune Nyanza-lac, province Makamba, Sandrine Kwizera, âgée de 17 ans, a été arrêtée par des policiers du commissariat communal de Nyanza-lac, au centre urbain de Nyanza-lac. Selon des sources sur place, elle a été accusée d'avoir collaboré avec un auteur d'une infraction de vol dans la province de Cibitoke, il y avait quelques mois. Selon les mêmes sources, ils se sont rencontrés à Mabanda quand la fille lui demandait de la déplacer sur sa moto jusqu'à Nyanza-lac, ce qui a créé des amitiés entre eux. Par après, cette fille a été transférée au cachot du parquet de Makamba pour des raisons d'enquête.

Deux administratifs arrêtés en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 28 septembre 2022, sur la colline Nyenzi, zone Gatonde, commune Nyabikere, province Karuzi, Aaron Ndayizeye, âgé de 29 ans et Aurélie Kubwimana, âgée de 27 ans, tous membres du parti CNDD-FDD, respectivement représentant collinaire et chef de quartier, ont été arrêtés et conduits au cachot de la commune sur l'ordre de l'administrateur, Claudine Murekerisoni. Selon des sources sur place, ces deux administratifs se sont rendus chez Jeanne Hélène Ndereyimana, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 38 ans en vue d'une réconciliation entre celle-ci et un parent dont un enfant avait été battu par Hélène. Cependant, cette réconciliation n'avait pas eu lieu parce qu'Hélène avait fait semblant d'être malade. Selon les mêmes sources, comme elle a des relations avec l'administrateur, elle est allée porter plainte chez l'administrateur en lui disant qu'ils l'ont battue et l'administrateur a ordonné de les arrêter sans être interrogés.

Trois personnes arrêtées en commune et province Kayanza

En date du 28 septembre 2022, vers 8 heures, sur la colline Musave, centre-ville Kayanza, commune et province Kayanza, Sylvestre Nduwimana, âgé de 48 ans, représentant des

commerçants en province Kayanza et Kajibwami, âgé de 64 ans et Eric Girukwishaka, âgé de 34 ans, tous commerçants, ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat de police sis à la colline Kinga. Selon des sources sur place, ils ont été arrêtés après une fouille perquisition menée chez eux par certaines autorités de la province Kayanza dont le Gouverneur de la province Kayanza colonel Rémy Cishahayo, le procureur de la République, Isaac Niyingabira, le directeur du bureau en charge de la Protection de l'Environnement, Agriculture et Elevage, Adelin Niyonsaba, le commissaire de police à Kayanza et le chargé du Service National de Renseignement accompagnés du commissaire régional de police nord. Selon les mêmes sources, lors de cette fouille, ont été saisis chez Sylvestre Nduwimana, représentant des commerçants à Kayanza 1356 sacs de ciment, 187 sacs de fertilisants produits par la FOMI et 2320 litres de carburant de type mazout ; chez Eric Girukwishaka, 7 sacs de sucre tandis que chez Eugénie, 15 sacs de sucre et 110 sacs de fertilisants FOMI. Selon les mêmes sources, Eugénie n'a pas été arrêtée car elle a plaidé en expliquant que ces produits appartenaient au représentant des commerçants à Kayanza.

Deux enfants arrêtés en commune Bugendana, province Gitega

En date du 27 septembre 2022, sur la colline Mukoro, zone et commune Bugendana, province Gitega, Naboth Irankunda, âgé de 14 ans, et Trésor Kubwimana, âgé de 16 ans, ont été arrêtés et conduits au cachot de la Police Judiciaire de la commune Bugendana. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir volé du maïs appartenant au Projet ANAGESA. Ces enfants ont été auditionnés par l'OPJ Burikukiye en présence de leurs parents et du Représentant Communal de FENADEB et ils ont avoué les faits. Naboth a été relâché le même jour car il a moins de 15 ans pour répondre pénalement de ses actes. Selon les mêmes sources, ce vol a été commis après 10 jours que l'Ingénieur Communal (Responsable de ce Stock) venait de passer au cachot du Service National de Renseignement à Gitega pour les mêmes motifs.

Six personnes arrêtées en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 27 septembre 2022, Etienne Sahabo, maître Sandra Ndayizeye, Béatrice Baranyizigiye, Claver Manonko, Notaire Didace Rudaragi et Innocent Museremu, Responsable du Renseignement Intérieur au SNR ont été arrêtés et auditionnés par le Parquet de la République Muha, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place excepté Museremu et Rudaragi relâchés vers midi, d'autres ont été entendus jusqu'à 21 heures. Etienne Sahabo et Maître Sandra Ndayizeye ont été conduits dans la nuit, au cachot de la zone Muha. Ces personnes ont rejoint Christophe Sahabo qui avait été arrêté quelques jours avant et toutes sont poursuivies dans l'affaire de *Kira Hospital*.

Deux enfants arrêtés en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 septembre 2022 indique qu'en date du 13 septembre 2022, sur la colline Musenyi, commune Nyabiraba, province Bujumbura rural, César Niyonganji, âgé de 14 ans et Anselme Ngendakumana, âgé de 15 ans, ont été arrêtés et conduits par des policiers au cachot du poste de police de la commune Nyabiraba. Selon des sources sur place, ces deux enfants ont été accusés d'avoir volé deux porcelets. Selon les mêmes sources, les deux enfants ont montré là où ils avaient vendu ces porcelets et celui qui les avait achetés a pu être remboursé son argent tandis que le propriétaire des porcelets les a récupérés. Même si leurs parents ont remboursé l'argent ces enfants sont restés détenus au cachot.

Une personne arrêtée en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 septembre 2022 indique que depuis le 20 août 2022, Japhet Toyi, célibataire âgé de 32 ans, cultivateur, résidant sur la colline Kabondo, zone et commune Nyanza- Lac, province Makamba est toujours détenu au cachot du parquet de Makamba. Selon des sources sur place, il avait été arrêté par la police en collaboration avec Kabika, son oncle paternel, membre du parti CNDD-FDD en lui accusant d'avoir coupé un arbre dans une propriété de son père qui est en exil depuis 2015. Selon les mêmes sources, Kabika a dit que cette propriété est en litige.

Une personne arrêtée en commune et province Muramvya

En date du 19 septembre 2022, vers 21 heures, sur la sous-colline Buruhukiro, colline Musagara, commune et province Muramvya, Honoré Ntandobeke, âgé de 51 ans, célibataire, membre du parti MSD, démobilisé, ex-FAB, a été enlevé à son domicile avant d'être conduit au cachot par des gens dont Ernest surnommé Kinogo, démobilisé, ex-FAB à bord d'un véhicule de marque Toyota Probox. Selon des sources sur place, les ravisseurs qui se trouvaient dans ce véhicule sont arrivés à l'entrée du domicile de la victime et Ernest a appelé Honoré qui est venu alors à sa rencontre. Selon les mêmes sources, Honoré a été ligoté, a crié avant d'être mis dans le véhicule qui a alors couru à toute vitesse. Les voisins qui ont entendu des cris sont intervenus et ils ont directement appelé le Commissaire provincial de la police. Celui-ci a alerté des policiers se trouvant sur des axes routiers et le véhicule a été intercepté à Bugarama, où les bourreaux ont jeté Honoré. Les policiers de Bugarama ont amené Honoré au chef-lieu de la province et l'ont mis dans leur cachot. Le lendemain, le Procureur de la République à Muramvya l'a interrogé avant de le transférer à la prison de Muramvya en l'accusant de collaborer avec des rebelles.

Une personne arrêtée en commune et province Rutana

En date du 17 septembre 2022, Niyongabo, commerçant, a été arrêté par le Gouverneur de la province et Rutana et l'a conduit au cachot du commissariat communal de Rutana. Selon des sources sur place, Niyongabo transportait un bidon de mazout quand il a rencontré le Gouverneur, Olivier Nibitanga. Ce dernier a ordonné à Niyongabo de lui donner ce bidon mais il a refusé en disant qu'il allait dépanner son véhicule Ben, ce qui a poussé le Gouverneur à l'arrêter en l'accusant de le dénigrer. Niyongabo a été libéré en date du 20 septembre 2022.

Trois employés de l'hôpital Musema arrêtés en commune Butaganzwa, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 septembre 2022 indique qu'en date du 6 septembre 2022 sur la colline Musema, commune Butaganzwa, province Kayanza, Jeledi Ndayizeye, Médecin Directeur de cet hôpital, Janvier Kadodo chargé de la gestion et Ernest, pharmacien ont été arrêtés et conduits au commissariat de Police Judiciaire à Kayanza après avoir été accusés de détournement d'environ 150 millions fbu. Selon des sources sur place, le personnel de cet hôpital avait adressé une correspondance aux autorités dont l'administrateur de la commune Butaganzwa, Janvière Kanyana, au Médecin Chef de District sanitaire Musema et au Médecin Directeur de la province sanitaire de Kayanza Dr Pascal Niyonzima dans laquelle il dénonçait l'attitude autoritaire du Dr Jeledi Ndayizeye et son ingérence dans les services de la comptabilité ainsi que sa mauvaise gestion des finances allouées à cet établissement hospitalier.

Trois personnes arrêtées en commune Kabarore, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 septembre 2022 indique qu'en date du 11 septembre 2022, vers 19 heures, sur la colline Kivuvu, commune Kabarore, province Kayanza, Eric Sikubwabo, âgé de 20 ans et Juvénal Sibomana, âgé de 28 ans, tous de nationalité rwandaise, ont été arrêtés et conduits au cachot communal de Kabarore. Selon des sources sur place, Simon Manirakiza, âgé de 40 ans, burundais, commerçant qui leur avait fourni 97 kilogrammes de haricots qu'ils transportaient a été également arrêté. Selon les mêmes sources, en date du 12 septembre 2022, tous les trois ont été conduits au cachot du commissariat de police de Kayanza situé sur la colline Kinga de la commune et province Kayanza.

Une femme arrêtée en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 septembre 2022 indique qu'en date du 28 août 2022, vers 15 heures, en zone Ngagara, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, Floriane Irangabiye alias Fofu, mère de deux enfants, a été arrêtée par des agents du SNR et conduite au cachot du SNR, tout près de la Cathédrale Regina Mundi, à Rohero, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, elle a été accusée de collaborer avec des mouvements rebelles et d'espionnage. Selon les mêmes sources, elle venait de rentrer au Burundi en provenance du Rwanda, il y avait une semaine.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 septembre 2022 indique qu'en date du 3 septembre 2022, sur la colline Nyentakara, commune Kayogoro, province Makamba, Léonce Sakubu membre du parti CNL, a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de police à Kayogoro par Antoine Ndayiragije, administrateur de la commune Kayogoro, accompagné par des membres de la milice Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, son ménage a subi une fouille perquisition sans mandat par cette autorité communale. Cette arrestation a eu lieu après qu'Onesphore Nirera et un pasteur nommé Hajayandi aient été arrêtés par le commissaire régional de police avec 30 bidons vides qu'ils utilisaient pour la fraude du carburant. Ces derniers avaient été accusés de fraude. Selon les mêmes sources, Léonce Sakubu a été libéré en date du 7 septembre 2022 sur l'ordre du Commissaire Régional de police sud.

Quarante-quatre enfants de la rue arrêtés en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 30 août 2022, dans l'après-midi, au centre-ville de Bujumbura, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, 44 enfants de la rue ont été arrêtés par l'unité de la police anti-émeutes. Selon des sources sur place, ces enfants appréhendés sont des garçons. Selon les mêmes sources, ces enfants ont été conduits aux cachots du commissariat municipal de Bujumbura Mairie. Cette opération a été effectuée après la recrudescence des bavures causées par ces enfants tels que des cas de banditisme parfois en utilisant des armes branches comme des couteaux ou des lames de rasoir.

Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 août 2022 indique qu'en date du 24 août 2022, sur la colline 12^{ème} transversale Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura

rural, Jules Miburo, membre du parti CNL, originaire de la colline Gakungwe, commune Kabezi de la même province, a été arrêté par le prénommé Richard, responsable de cette colline. Selon des sources sur place, Jules a été embarqué dans le véhicule de ce responsable de type Jeep Prado immatriculé I 1245A vers le cachot du poste de police de la zone Maramvya. Selon les mêmes sources, en date du 26 août 2022, il a été conduit au parquet de Kabezi et a par la suite été transféré à la prison de Mpimba.

Une personne arrêtée en commune Mabayi, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 août 2022 indique qu'en date du 22 août 2022, Carême Bizozza, gouverneur de Cibitoke, a tenu une réunion au chef-lieu de la commune Mabayi, à l'endroit des investisseurs du secteur aurifère. Selon des sources sur place, il a menacé d'en emprisonner certains afin de les forcer à augmenter la production de l'or qui est la seule ressource et richesse du pays pour faire face à la crise économique du pays. Le lendemain, le responsable provincial du SNR Ahmed Nabil Sindayigaya a mené une rafle en compagnie des policiers pour arrêter certains commerçants. Ceux qui étaient déjà avertis de figurer sur la liste des victimes à arrêter ont pu échapper notamment un certain Matwi, un prénommé Gervais de Kabere, au centre Mabayi, un certain Nestor et Gérard Simbiyaye de Rutabo de la zone Butahana, ainsi que Pascal Vyagizimana. Seul Ngendakumana, un commerçant de Mabayi a été arrêté et a été détenu au cachot du SNR à Cibitoke.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 octobre 2022 indique qu'en date du 7 octobre 2022, sur la colline Kanyange, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Venant Ndiku-mugongo, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 60 ans, a été arrêté par des membres de la milice Imbo-nerakure dont Rachidi Niyorugira, âgé de 36 ans, accompagné par Cyriaque, secrétaire du parti CNDD-FDD sur la même colline en complicité avec un fils de la victime, Jean Claude Girukwisha-ka, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 27 ans. Selon des sources sur place, Venant Ndikumugongo a pris une vache chez son fils et l'a vendue alors que son fils Jean Claude n'était pas à la maison. La belle fille a informé son mari que la vache venait d'être vendue par son père. Selon les mêmes sources, Jean Claude a porté plainte chez un OPJ à Karuzi contre son père auquel il accusait de lui avoir volé une vache. Cet OPJ a délivré un mandat d'arrêt contre Venant et ce document a été donné à Rachidi et Cyriaque. Ces derniers ont arrêté le père de Jean Claude et ils lui ont exigé de payer une somme de 265000 fbu à son fils avant de le libérer alors que cette vache avait été prêtée à Jean Claude pour l'aider à avoir du fumier, selon Venant Ndikumugongo. En date du 6 octobre 2022, ce dernier avait demandé à une de sa fille mariée de lui apporter un des moutons qu'il lui avait prêté pour avoir du fumier afin de le vendre et payer l'engrais chimique mais cette fille lui en a refusé en lui répondant que ses frères lui avaient interdit de donner une bête à leur père disant qu'il n'a plus le droit sur le bétail. Venant Ndikumugongo a porté plainte auprès de l'administrateur qui a alors ordonné d'arrêter son fils et les 2 membres de la milice Imbonerakure.

Soixante-dix membres de la milice Imbonerakure arrêtés en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 octobre 2022 indique qu'en date du 9 octobre 2022, vers 15 heures, sur la colline Mukoni, com-mune et province Muyinga, soixante-dix membres de la milice Imbonerakure dont Vianney alias Ndie-fi, enseignant à l'ECOFO Mizuga, ont été arrêtés chez cet enseignant, par des membres de la milice Imbonerakure de cette localité, dirigés par leur chef, Shabani Nimubona. Selon des sources sur place, parmi eux, il y avait des gens venus des provinces de Cankuzo, Karuzi et Kayanza et ils disaient que Vianney les avait mentis qu'ils allaient participer à une réunion de son association préparant une visite des partenaires afin de les y faire adhérer. Selon les mêmes sources, ces membres de la milice Imbonerakure les ont dépouillés de leurs biens comme des téléphones portables, de l'argent, un chèque qui al-lait servir de retrait d'argent à donner aux partici-pants. Vianney avait promis à chacun une somme de 40 000 fbu après la réunion. Ils ont été libérés après avoir exhibé à ces Imbonerakure une ordon-nance ministérielle de cette association que Vianney leur avait partagée lors de la convocation de cette réunion.

Un ex-FAB arrêté en commune Rutovu, province Bururi

En date du 19 octobre 2022, sur la colline Ruringanizo, commune Rutovu, province Bururi, Albert Ndikumana, ex-FAB, âgé de 50 ans, cultivateur, a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, avant son arrestation, ces policiers ont mené une fouille perquisition chez lui, le même jour et ont saisi un fusil de type Karachinikov pliante portant le numéro 3329 après l'avoir déterré à côté de sa maison. Selon les mêmes sources, Albert a été accusé de détention illégale d'une arme à feu mais il rejette ces accusations en disant qu'il n'avait pas de fusil que c'est un montage fait contre lui par la police.

Une personne arrêtée en commune Gisuru, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 octobre 2022 indique qu'en date du 16 octobre 2022, vers 19 heures, sur la colline Muhindo, commune Gisuru, province Ruyigi, Athanase Njejimana a été arrêté chez lui et conduit à la police de Gisuru par Donatien Irankunda et Protais Ndikumana, tous membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, il était accusé de s'être installé sur cette colline sans avoir leur autorisation et qu'il avait refusé de payer une amande auquel ils lui avaient imposée. Selon les mêmes sources, en date du 18 octobre 2022, il a été libéré après avoir payé 30 milles fbu à Joseph, OPJ.

Une femme arrêtée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 octobre 2022 indique qu'en date du 18 octobre 2022, Léa Niyogusenga, mère allaitant un enfant de moins de 2 ans, résidant sur la colline et zone Muyange, commune Nyanza-lac, province Makamba, a été arrêtée et conduite au cachot du commissariat communal de police de Nyanza-Lac avec son enfant. Selon des sources sur place, elle a été accusée faussement d'avoir facilité un viol et un enlèvement d'une fille voisine Audreille Bukuru, âgée de 16 ans. Cette dernière avait été trompée par un prénomné Adronis de la prendre comme sa troisième épouse et la conduire à Rumonge pour y vivre mais Adronis s'est rétracté. Audreille s'est cachée d'où ses parents ont fait arrêter sa voisine Léa en l'accusant faussement car ils ne vivaient pas en bon terme avec Léa. Selon les mêmes sources, le mari de Léa a plaidé chez

un OPJ pour sa libération et ce dernier lui a demandé de payer une somme de plus de 50 000 fbu mais il ne l'a pas libérée.

Deux responsable du parti CNL arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba.

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 octobre 2022 indique que depuis le 19 octobre 2022, sur la colline Rusovu, zone Dunga, commune Kayogoro, province Makamba, Abedenego Sindayihebura et Ezéchiel Nibitanga, tous responsables du parti CNL ont été arrêtés à leurs domiciles et conduits par des policiers au cachot du commissariat communal de police de Kayogoro, sur l'ordre de l'administrateur communal, Antoine Ndayiragije. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir assuré une médiation entre deux femmes membres du parti CNL en litige alors qu'il y a des para-juristes collinaires et des policiers chargés de cette mission. Selon les mêmes sources, le lendemain, ces responsables du parti CNL ont vu des policiers à leurs domiciles pour les arrêter.

Une personne arrêtée en commune et province Kayanza

En date du 26 octobre 2022, vers 14 heures, centre-ville, commune et province Kayanza, Sylvestre Nduwimana alias Pongo représentant des commerçants à Kayanza a été arrêté par Niyingabira Isaac, Procureur de la République à Kayanza quand il se rendait à une réunion des commerçants avec le Gouverneur. Selon des sources sur place, il a été conduit à la prison de Ngozi. Les mobiles de cette arrestation restent inconnus. Signalons que Sylvestre Nduwimana avait été arrêté accuser de fraude du sucre et des fertilisants fabriqués par la société FOMI et conduit au cachot de la mairie de Bujumbura quelques jours auparavant mais il avait été relaxé il y avait une semaine.

Quatre membres du parti UPRONA arrêtés en commune Rutovu, province Bururi

Dans la matinée du 31 octobre 2022, sur la colline Kajondi, commune Rutovu, province Bururi, Arnaud, Jean Ndemeye et Caritas Niyonsaba et son mari, Cyriaque Bizindavyi, tous membres du parti UPRONA, ont été arrêtés par la police du commissariat communal de Rutovu accompagnée par le chef de zone et le conseiller collinaire de Kajondi. Par après, ils ont été conduits au cachot de la police à Bururi par le responsable provincial du SNR, Germain. Selon des sources sur place, avant de leur arrestation, ces derniers ont effectué une fouille et perquisition respectivement chez Emile Ndayizigiye (père d'Arnaud), Caritas Niyonsaba et Jean Ndemeye. Ainsi, ils ont saisi sous le lit d'Arnaud, un chargeur contenant 11 cartouches en bon état, chez Jean Ndemeye, un fusil de type SAV Machine Gun ainsi qu'un chargeur tous en mauvais état. Selon les mêmes sources, il s'agit d'un montage dû aux conflits familiaux car Arnaud venait de passer 4 jours au cachot suite à un conflit de pomme de terre volées chez Jean Ndemeye, lui aussi qui est de la même famille que Cyriaque Bizindavyi.

Deux personnes arrêtées en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 novembre 2022 indique qu'en date du 3 novembre 2022, au bureau de l'administrateur de la commune Nyanza-lac, province Makamba, Onésime Ndirikirenza alias Kineti et un prénommé Obède, chef de colline Ruvumera ont été

arrêtés par des policiers sur ordre l'administratrice communal Marie Goreth Irankunda en collaboration avec le procureur général, Eliphase Ndayishimiye. Selon des sources sur place, un prénommé Sedeky, membre du parti CNDD-FDD et commissionnaire des parcelles, originaire de la colline voisine Nyabutare s'est approprié d'une propriété appartenant à Obède sur cette colline. Ce chef de colline a été accusé de passer outre cette mesure ce que les collègues et les membres de sa famille réfutent. Ils accusent plutôt le procureur Eliphase Ndayishimiye et l'administratrice Marie Goreth Irankunda d'agir ainsi suite à des pots de vin qu'ils ont reçus de la part de ce commissionnaire. Ce dernier est accusé de s'être approprié plusieurs propriétés foncières sur presque toutes les collines de la commune Nyanza-lac en collaboration avec certains responsables de la CNTB et chaque fois après l'exécution du procès, il vend la propriété acquise. Onésime Ndirikirenza et Obède sont pour le moment gardés au cachot du parquet de Makamba.

Six hommes de la tribu des Masai arrêtés en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 23 novembre 2022, en province Karuzi, 6 hommes de la tribu des Masai, originaires de la Tanzanie ont été arrêtés par des policiers qui les ont conduits au cachot du commissariat provincial de Karuzi. Selon des sources sur place, en date du 25 novembre 2022, les victimes ont été embarquées à bord d'une camionnette de la commune Buhiga vers Kobero, frontalière avec la Tanzanie. Selon les mêmes sources, le Gouverneur de cette province avait ordonné l'arrestation de tous les Masai après la diffusion de l'audio sur les réseaux sociaux appelant la population de mettre en doute les activités de ces masai au Burundi.

Huit enseignants arrêtés en province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 novembre 2022 indique qu'en date du 17 novembre 2022, Onesphore Nsabiyumva, DPE de Ruyigi s'est arrogé le droit d'arrêter 4 enseignants dont Chantal, encadreuse au Lycée communal de Kirangara, Aline Irambona et Dieudonné, qui attendaient un véhicule pour se rendre au service. Selon des sources sur place, il les a conduits au cachot de la police de Ruyigi. Selon des sources sur place, Onesphore Nsabiyumva a arrêté également deux femmes et deux hommes en date du 21 novembre 2022. Il les a conduits au cachot mais comme la police a refusé de les mettre au cachot, Onesphore leur a exigé de rester debout au drapeau devant la province.

Un père et ses deux fils arrêtés en province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 novembre 2022 indique qu'en date du 13 novembre 2022, Vincent Ntukamazina, originaire de la colline Rweza, commune Vyanda, province Bururi et ses deux fils, Jules Nsengiyumva et Levis Niyomukiza ont été arrêtés et conduits à la prison de Bururi après qu'ils aient répondu à l'audience du Procureur de la République dans cette province. Selon des sources sur places, Jules Nsengiyumva et Levis Niyomukiza ont été arrêtés à Kaganza par des policiers du commissariat communal de police Vyanda en complicité avec Ferdinand Ndayikengurukiye membre de la milice Imbonerakure, Directeur de l'ECOFO Kigoti, originaire aussi de la colline de Rweza tandis que leur père a été arrêté, le lendemain. Selon les mêmes sources, deux jours avant, Jules s'était battu dans un cabaret sis à Gikoma de la même colline avec Oscar Nkunzimana, frère de Ferdinand suite aux injures qu'Oscar lançait à Jules

comme quoi leur père est un sorcier ce qui était même mentionné sur le dossier quand ils étaient au cachot du commissariat communal de police de Vyanda.

Vingt-six personnes dont 14 enfants arrêtées en commune Kigamba, province Cankuzo

En date du 27 novembre 2022, dans la brousse, sur les collines Rujungu et Saswe, zone Gitanga, commune Kigamba, province Cankuzo, vingt-six personnes dont 14 enfants ont été arrêtées par la police et Anitha Nibogora administrateur de la commune Kigamba en train de prier. Ces victimes ont été conduites au commissariat provincial de police avant de les forcer le lendemain à prendre un véhicule d'une agence de transport pour les conduire à Bujumbura sur leurs frais. Selon des sources sur place, six parmi elles y avaient érigé des huttes, il y a 4 mois. Interrogées par l'administration, ces personnes ont répondu qu'elles avaient une mission de prier Jésus Christ, qu'elles ne craignent personne et qu'elles n'ont que 3 choix « mourir, être emprisonnées et vivre dans la brousse au nom de Jésus Christ ».

Trois membres du parti CNDD-FDD arrêtés en commune Nyanza Lac, province Makamba

En date du 2 décembre 2022, sur les collines Bukeye et Kazirabageni, commune Nyanza Lac, province Makamba, Thaddée Ndayishimiye, secrétaire communal du parti CNDD-FDD, Jean Claude Nduwimana, ancien administrateur de la commune Nyanza-Lac de 2015 à 2020 et Jonathan Mpawenayo, responsable communal de la milice Imbonerakure à Nyanza-lac ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat à Makamba par le Commissaire provincial de police accompagné du commissaire communal de police de Nyanza-lac sur l'ordre de Françoise Ngozirazana, Gouverneure de la province. Selon des sources sur place, ils ont été arrêtés après une fouille perquisition opérée chez eux et aux domiciles des membres des conseils communaux. après destitution du bureau du conseil communal Nyanza-Lac. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés d'avoir commandité les conseillers communaux à destituer les membres du bureau de ce conseil communal.

Trois personnes arrêtées en commune Ndava, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 décembre 2022 indique qu'en date du 26 novembre 2022, sur la colline et commune Ndava, province Mwaro, Anita Rose Ndayikengurukiye, Angela Ndayishimiye et Rose Hatungimana ont été arrêtées par la police sur l'ordre du Colonel Laurent Harerimana, leur beau-frère et ancien commandant du camp Mwaro. Selon des sources sur place, elles étaient accusées de s'être opposées à l'exploitation d'un boisement qui appartient à toute la famille car situé sur une propriété foncière non encore partagée. Selon les mêmes sources, elles ont passé toute une semaine dans ce cachot de la zone Ndava. En date du 2 décembre 2022, le matin, comme la nouvelle commençait à circuler sur les réseaux sociaux, ces trois femmes ont été libérées.

Huit rwandais et un congolais arrêtés en commune et province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 novembre 2022 indique qu'en date du 26 novembre 2022, vers 11 heures, aux quartiers Sanzu et Gasanda, commune et province Ruyigi, huit rwandais dont Callixte, enseignant de l'ECOFO Rutimbura, Bitege, une femme nommée Inaburanga, Françoise Mukamana et Talonja de nationalité congolaise ont été arrêtés à leurs domiciles et ont été conduits par Isidore Kinyabwoya, chef du quartier Sanzu et le prénommé Zaïre accompagnés par des chefs de la milice Imbonerakure respectifs, au cachot du commissariat provincial de police de Ruyigi. Selon des sources sur place, jusqu'en date du 1^{er} décembre 2022, excepté Inaburanga et Françoise Mukamana, femmes mariées à des Burundais et Talonja qui était malade, les autres étaient encore au cachot. Signalons que ces victimes vivent au Burundi il y a plus de 40 ans et sont prises comme des boucs émissaires au conflit en République Démocratique du Congo.

Un membre de la milice Imbonerakure arrêté en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 décembre 2022 indique qu'en date du 4 décembre 2022, vers 19 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, un prénommé Eric, membre de la milice Imbonerakure, âgé de 34 ans, caissier au district sanitaire de Buhiga, a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la police. Selon des sources sur place, Eric était allé demander son argent à Célestin Ndiokubwayo, enseignant, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 51 ans. Eric lui avait prêté de l'argent et il lui avait promis de remettre 150.000 fbu après un mois mais il avait dépassé déjà 5 mois. Selon les mêmes sources, il est allé le chercher à la maison mais comme il n'était pas là, il s'est rendu directement au marché avant de se croiser en route. Eric a voulu l'attaquer mais l'enseignant a crié au secours et des policiers qui étaient aux environs sont intervenus mais Eric a refusé d'écouter les policiers en disant qu'il voulait se faire justice d'où Eric a été conduit au cachot où il est resté deux jours avant d'être libéré sur l'ordre du Gouverneur et du Procureur.

Trois membres du parti CNDD-FDD arrêtés en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 5 décembre 2022, au bar restaurant, centre de la commune Nyanza-lac, province Makamba, Muvala, représentant des membres de la milice Imbonerakure sur la colline Bukeye; Mahuba, secrétaire du CNDD FDD sur la même colline et le chef de cette colline connu sous le surnom de Rukanga ont été arrêtés par des policiers sur l'ordre des membres du bureau communal de Nyanza-lac. Selon des sources sur place, Marie Goreth Irankunda administratrice de Nyanza-lac, Prudence Kabura président de ce conseil et son adjoint, Mbirigi qui partageaient un verre à ce bar, ont voulu y chasser Muvala, Mahuba et Rukanga mais ces derniers en ont refusé d'où leur arrestation. Ils ont été conduits au cachot du commissariat communal de police à Nyanza-Lac. Signalons que ces arrestations ont eu lieu après qu'une réunion de suspension de deux membres du conseil communal de Nyanza-Lac ait été tenue.

Deux membres du parti CNDD-FDD et deux femmes arrêtés en commune et province Bururi

En date du 25 décembre 2022, au centre Kiremba, zone Muzenga, commune et province Bururi, Richard Ndayikengurukiye, membre du parti CNDD-FDD, sa femme Rosalie Kaneza, Judith Ndayizeye sa mère et son frère Patrick Ndayegamiye, membres du parti CNDD-FDD ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, Richard a été arrêté vers 23 heures et il était accusé d'ivresse tandis que ces trois autres ont été arrêtés quand ils sont allés sur une position pour demander la libération de Richard. A ce moment, un policier qui montait la garde a tiré en l'air pour les arrêter. Les autres policiers qui étaient en patrouille nocturne dans les environs de cette position ont tiré plusieurs coups de feu croyant que leur position était attaquée. Toutes les 4 personnes ont été conduites au cachot de la police à Bururi.

Trois personnes arrêtées en commune Rusaka, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 décembre 2022 indique qu'en date du 19 décembre 2022, vers 22 heures, sur la colline et zone Makamba, commune Rusaka, province Mwaro, Augustin Tuyisabe, âgé de 28 ans, Bienvenu Niyorumuri, âgé de 21 ans et Edouard Nkeshimana, âgé de 28 ans, ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat de police de Mwaro par des policiers. Selon des sources sur place, ces trois jeunes étanchaient leur soif au cheflieu de la zone Makamba quand ces policiers les ont ordonnés de rentrer sous prétexte que les heures étaient avancées. Selon les mêmes sources, après une dispute, ces policiers ont commencé à frapper ces jeunes avec des bâtons en les forçant de rentrer et ces jeunes ont blessé ces policiers à l'aide des bouteilles vides. En date du 26 décembre 2022, le tribunal de grande instance de Mwaro au terme d'un procès de flagrance a condamné ces jeunes à un emprisonnement de 2 ans et une amende de 100 000 fbu chacun pour avoir blessé les policiers et avoir refusé de rentrer.